

DIRECTION ENTREPRISE FRANCE & DTSI

juillet 2016

Cfdt: COMMUNICATION CONSEIL CULTURE ORANGE

DIRECTION ENTREPRISE FRANCE & DTSI

COME : le début de la fin

Grâce aux conclusions de l'expertise indépendante sur COME, la CFDT alerte l'entreprise face aux conséquences de cet échec: une **tolérance zéro** doit être appliquée pour des décisions initiées à l'époque de la crise sociale et dont les graves impacts ne se mesurent que 10 ans après !

La CFDT souhaite faire toute la lumière sur 10 ans de crises d'hommes.

L'expertise externe menée, la CFDT souhaite que l'entreprise fasse une enquête interne sur les déviances constatées et évalue ses nouvelles possibilités qui se font jour avec le retour de DISE.

Dans tout projet, c'est également l'outil qui doit s'adapter à l'homme et non l'inverse : c'est un principe de base de prévention des risques professionnels, dont tout employeur a l'obligation relative en exerçant son pouvoir.

La prétendue obsolescence de DISE était un argument trompeur martelé pour précipiter et imposer un changement de SI aux utilisateurs. Le reste du SI Entreprise a été mis de côté pour injecter de l'argent dans COME. La suite logique chue, ACCORD d'Orange, n'avait jamais prévu son fonctionnement dans un environnement B to B ni convergent : le risque pile était donc élevé, et la part, perdue, DISE, à peu de frais, se trouve être exposée, la solution existe. Cherchez l'erreur !

COME n'était pas qu'un projet SI mais un projet de réorganisation du travail qui ne s'en contentait pas le ranc. Le SI n'était qu'un prétexte pour modifier les processus et les métiers chez DTSI, à marche forcée : ce manque de loyauté vis-à-vis des organisations syndicales a ensuite affecté des milliers de salariés. Les instances n'ont pas pu réaliser le travail de prévention indispensable à ce type de transformation puisque l'entreprise a empêché de les consulter en amont du projet, les salariés n'ont pas été accompagnés ni écoutés.

Orange a confié à un prestataire externe ce projet de transformation interne, de A à Z, ce dernier a répondu à son propre appel d'offres et fait lui-même ses KPI, et ses bafes ! Résultat : de belles promesses et des objectifs jamais tenus.

L'investissement initial envisagé a finalement été multiplié par 6, les gains attendus divisés par 10, et le retour sur investissement espéré au bout de 20 ans et en, sans même passer des coûts indirects : à côté le prestataire n'aurait même pas été payé financièrement par la non-réalisation du projet : qu'attend-on ?

L'aggravation de l'absentéisme dans les services impactés par COME aurait dû être considérée comme un signal grave au plus haut niveau de l'entreprise, des moyens conséquents auraient dû alors être immédiatement débloqués, voire le projet stoppé.

Ethique, Compétence, Motivation, Argent gaspillé : les lanceurs d'alerte doivent être entendus dans notre entreprise !

Les salariés, les soutiens extérieurs, les formateurs, les formés, les managers, les directeurs, les Organisations syndicales, les CFDT, les CE ont eu les tentatives d'alerter les instances pendant des années à tous les niveaux de l'entreprise, il nous faut une expertise fiabilité par le CCNE à pour cette tenue le doit dans lequel se trouvent certains membres de la direction. Comment en est-on arrivé à une confiance aveugle accordée par Orange à un prestataire externe alors que tous les indicateurs étaient au rouge et que la santé des salariés et des centaines de milliers d'heures étaient en jeu ?

La CFDT attend désormais des réponses de la part de la direction de l'entreprise !

Recherche ce texte et nos informations CFDT sur info@profi.fr Espace syndical

Et sur Internet :

<http://www.fdc-cfdt.fr/telecoms/prestataires/orange>

<http://www.facebook.com/cfdt.orange>

http://twitter.com/cfdt_orange




Grâce aux conclusions de l'expertise indépendante sur COME, la CFDT alerte l'entreprise face aux conséquences de cet échec: une **tolérance zéro** doit être appliquée pour des décisions initiées à l'époque de la crise sociale et dont les graves impacts ne se mesurent que 10 ans après !

Documents

[Direction entreprise France et DTSI](#)